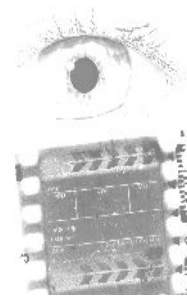


Les Nuits du Court métrage en Corse

RÈGLEMENT



LES FILMS

Peuvent être présentés des films :

- En 35 mm ou Beta Num ou SP.
- En Version Française ou en V.O. **obligatoirement sous-titrée en français.**
- D'une durée maximum de 30 minutes.

INSCRIPTION

Les participants doivent obligatoirement :

- S'inscrire en ligne sur la plateforme d'inscription des courts métrages aux festivals français à l'adresse : <http://www.le-court.com/filmsplatform>.
- Inscrire son film sur la plateforme complètement (si ce n'est pas déjà effectué) et postuler ensuite aux Nuits du Court métrage en Corse (menu postuler à un festival).
- Imprimer la fiche et l'envoyer signée avec votre film sur supports DVD pour sélection à l'adresse : KVA Production / Nuits du Court métrage en Corse - Résidence le Bastio - 20600 Furiani Haute-Corse
- **Les Films sélectionnés devront être envoyés au plus tard le 30 mai 2010 au festival.**

SÉLECTION

- Les courts métrages seront sélectionnés par un comité.
- Une compétition internationale et étudiantes (Films documentaires, fictions, expérimentales et d'animation **sous-titrées en français**)
- **Les Films sélectionnés devront être envoyés au plus tard le 30 mai 2010 au festival.**
- Les décisions du comité de sélection sont prises à huis clos et sont sans appel.

PENDANT LE FESTIVAL

- Présence des réalisateurs requise : en fonction des moyens financiers tous les réalisateurs des films en compétition sont invités à être présents lors de la durée de la compétition.
- Pendant la durée du Festival, aucun programme retenu ne peut être retiré ni être projeté hors des lieux du Festival avant sa présentation.
- Les œuvres ne seront ni copiées, ni transférées sur d'autres supports de diffusion. Elles ne subiront ni coupures, ni altérations.
- La projection de chaque film en compétition n'est pas indemnisée :

LE JURY

- Le jury de ce festival sera composé à la fois de professionnels insulaires, de critiques et de programmeurs.
- Les membres du jury sont libres d'organiser leur délibération comme ils l'entendent, leur verdict sera sans appel et doit être pris à la majorité absolue.
- Ne peut faire partie du jury quiconque figure au générique d'une œuvre en compétition.

LE PALMARÈS ET LES PRIX

Le dernier jour du festival, la remise des prix sera organisée sur la commune de Corte avec le président du Jury